

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé de la fonction : Sage-femme de PMI (H/F)

Statut : Filière médico-sociale – Catégorie A - Cadre d'emplois des sage-femmes territoriale

Mission principale :

Sous l'autorité du responsable territorial PMI et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle du territoire, la sage-femme de PMI développe et assure, sous sa responsabilité médicale, des actions de prévention de santé en faveur des futurs parents. Elle réalise des actes médicaux, des actions de prévention, participe à l'élaboration, au développement et à l'animation d'actions en lien avec les personnels médicaux et paramédicaux. Elle contribue ainsi à la réduction de la prématurité, du handicap, de la morbidité et de la mortalité périnatale, et concourt à la prévention des grossesses non désirées.

Localisation du poste : Direction Enfance et Famille – Pôle départemental de PMI – Territoire Amiens

Groupe de fonctions IFSE : 3A8

Missions et activités :

Consultations médicales

- Réaliser le suivi médical des femmes enceintes lors de consultations médicales et les actes de prévention qui en découlent dans le respect des recommandations en vigueur, en portant une attention particulière au public vulnérable et en complémentarité avec les médecins libéraux ou hospitaliers
- Réaliser l'examen post natal
- Assurer des consultations de contraception et les actes qui y sont liés dans le respect de la législation
- Orienter les familles qui le nécessitent vers les structures médicales ou les dispositifs adaptés.

Visites à domicile

- Réaliser les examens médicaux prénatals, postnatals et prescrire les examens complémentaires dans le cadre réglementaire
- Réaliser les prescriptions médicamenteuses et/ou de repos relevant de la prévention
- Effectuer les liaisons utiles avec le médecin traitant et la maternité

Dépistage et accompagnement des grossesses à risque médico-sociaux

- Étudier les avis de grossesse, établir un état des suivis à effectuer compte tenu des critères prédéfinis et proposer les visites à domicile
- Repérer le dysfonctionnement du lien mère enfant, communiquer avec l'équipe, en particulier le responsable territorial PMI, et les partenaires, dans le cadre de la prévention de la maltraitance (dépistage des troubles psychologiques des femmes enceintes...) et présentation aux cours des staffs médicosociaux des maternités, avec l'accord de la patiente

Entretien prénatal précoce et postnatal précoce

- Proposer un entretien aux futurs parents dès le 4ème mois de grossesse, afin de favoriser leur rôle actif dans le déroulement de la grossesse et l'accueil du bébé, aider à l'élaboration d'un projet de naissance
- Délivrer une information claire et adaptée à la femme enceinte ou au couple sur le suivi médical de la grossesse et l'hygiène de vie et permettre l'ajustement des interventions médicales et sociales en fonction des besoins des futurs parents
- Participer aux actions de contact précoce des femmes enceintes par SMS, type Ariane

- Organiser un réseau de soin personnalisé autour de la femme enceinte lorsqu'il est nécessaire
- Proposer un entretien post natal précoce afin d'accompagner la famille dans la mise en place de la parentalité et dépister les dépressions du post partum

Préparation à la naissance et à la parentalité

- Organiser les séances collectives et individuelles sur le déroulement de la grossesse, de l'accouchement, de l'allaitement et l'accueil du nouveau-né

Participation aux activités et consultations des Centres de Santé Sexuelle

- Réaliser les consultations et les actes médicaux, en concertation avec le directeur du Centre de Santé Sexuelle
- Réaliser des IVG médicamenteuses en centre de santé sexuelle, hors cas de clause de conscience (CSP L 2212-8)

Actions de prévention et d'information

- Organiser et animer des actions de prévention individuelles et collectives sur la vie affective et sexuelle, les IST, le sida, la prévention des grossesses non désirées
- Apporter des informations sur la grossesse et la contraception auprès des jeunes dans une démarche globale d'éducation en vue de diminuer les grossesses non désirées chez les adolescentes
- Travailler en collaboration avec les partenaires institutionnels et associatifs : collèges et lycées, maternités privées et publiques, associations locales...
- Participer au développement des actions nouvelles et aux réunions de travail au sein du territoire et du pôle PMI

Collecte de données en épidémiologie, tenue et suivie des dossiers médicaux

- Tenir des dossiers médicaux dans le respect du secret médical
- Inscrire dans le logiciel métier SOLIS le relevé des consultations et visites, entretiens et examens
- Participer aux différentes enquêtes épidémiologiques
- Établir des tableaux de bord et des bilans d'activités, en lien avec le RT PMI

Gestion administrative et veille sanitaire

- Coter les actes effectués, selon les cotations NGAP ou CCAM en vigueur, et autorisés par la convention CNAM-CD 80, en feuilles de soins électronique ou papier
- Participer aux différentes enquêtes épidémiologiques
- Établir des tableaux de bord et des bilans d'activité
- Mener une veille informationnelle sur les évolutions médicales et socio-éducatives

Environnement du poste :

Situation relationnelle du poste :

Relations hiérarchiques : Le ou la sage-femme est placé(e) sous l'autorité du responsable territorial PMI qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit son plan en formation en concertation avec il ou elle.

Relations fonctionnelles :

Internes :

- Avec les équipes médico-sociales du territoire
- Avec les médecins et puéricultrices du pôle PMI
- Avec les professionnels de la Direction Enfance et Famille

Externes :

- Avec les partenaires associatifs du territoire
- Avec les médecins et sages femmes hospitaliers, les médecins et sages femmes libéraux, les professionnels de santé de périnatalité

Contraintes du poste :

- Flexibilité horaire
- Continuité de service métier en territoire

Métier et/ou qualifications professionnelles :

- Diplôme d'état de sage-femme
- Inscription au conseil de l'ordre des sage-femmes
- Permis B

Compétences requises :**Connaissances :**

- Maîtrise des techniques d'examen gynécologique et obstétrical et de la pharmacologie de la grossesse du post-partum et de la contraception
- Maîtrise des techniques d'entretien individuel
- Connaissance de l'environnement institutionnel et de la législation médico-sociale
- Connaissance en matière de prévention et d'éducation à la santé
- Connaissance du cadre réglementaire et législatif relatif à la prévention et l'éducation à la santé
- Maîtrise des outils bureautiques et métier

Aptitudes professionnelles :

- Capacité à poser un diagnostic et à repérer les facteurs de risque
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à animer des réunions et des séances d'information
- Capacité à hiérarchiser les urgences
- Aptitudes à la réflexion concertée

Comportements professionnels – Motivations :

- Excellent relationnel
- Écoute
- Disponibilité
- Adaptabilité
- Prise de recul
- Sens de la qualité du service offert
- Sens du travail en équipe

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 3 avril 2026.